

# ADOPTION DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE KORO

**KOFFI Koffi Gnamien Jean Claude**

*Département de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody/ Côte d'Ivoire*

**KONAN Koffi**

*Département de sociologie et d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa/ Côte d'Ivoire*

**MLAN Konan Séverin**

*Département de sociologie et d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa/ Côte d'Ivoire*

**KOROMA Yangouba**

*Département de sociologie et d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa/ Côte d'Ivoire*

## Résumé

*La question de la satisfaction alimentaire mobilise plusieurs actions dans le système de production agricole à Koro. Ces actions mettent en évidence les stratégies des acteurs dans la gestion de ces produits qui associent à la fois des préoccupations liées à l'alimentation et celle de disposer de ressources financières. Cette étude révèle qu'une quantité suffisante et diversifiée de produits vivriers a depuis longtemps garanti la sécurité alimentaire dans le Département de Koro. Cependant, depuis l'avènement de la culture de l'anacarde, il est constaté que les paysans dans leur majorité pratiquent cette nouvelle culture, s'intéressant moins aux cultures vivrières. Toute chose, qui pose le problème de la sécurité alimentaire dans ladite localité. Alors, il est question d'analyser les logiques d'action de légitimation de l'adoption de la culture de l'anacarde par les agriculteurs du Département de Koro. Essentiellement qualitative, la collecte des données s'est réalisée, auprès de 98 personnes ressources, dont 64 regroupées en 08 focus groups et 34 entretiens individuels. Encodés par la théorie du changement social, les résultats révèlent, que l'intérêt grandissant des agriculteurs pour la culture de l'anacarde au détriment des cultures vivrières a contribué à l'encastrement et au maintien des populations du Département de Koro dans un état d'insécurité alimentaire.*

**Mots clés :** *Adoption, Anacarde, Sécurité alimentaire, Culture pérenne, Côte d'Ivoire*

## Abstract

*The question of food satisfaction mobilizes several actions in the agricultural production system in Koro. These actions highlight the strategies of actors in the management of these products which combine both concerns related to food and that of having financial resources. This study reveals that a sufficient and diversified quantity of food products has long guaranteed food security in the Koro Department. However, since the advent of cashew nut cultivation, it has been noted that the majority of farmers practice this new*

*crop, being less interested in food crops. Anything that poses the problem of food security in the said locality. So, it is a question of analyzing the logic of action to legitimize the adoption of cashew nut cultivation by farmers in the Koro Department. Essentially qualitative, the data collection was carried out from 98 resource people, including 64 grouped into 08 focus groups and 34 individual interviews. Encoded by the theory of social change, the results reveal that the growing interest of farmers in the cultivation of cashew nuts to the detriment of food crops has contributed to the embedding and maintenance of the populations of the Koro Department in a state of crisis. food insecurity.*

**Keywords:** *Adoption, Cashew, Food security, Sustainable culture, Côte d'Ivoire*

## Introduction

Depuis l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'agriculture a toujours été le poumon de l'économie Ivoirienne (K.H. Konan et A. A. Adayé, 2020). Cette économie a connu son plein succès avec la pratique des cultures de rentes, que sont : le café et le cacao, qui ont durablement soutenu l'économie de plantation. A partir des années 1980 à 2000, suite à la détérioration des termes de l'échange, qui a affecté l'exportation du café et du cacao, l'Etat de Côte d'Ivoire a procédé à la réorganisation de son agriculture par la Loi d'Orientation Agricole de la Côte d'Ivoire adoptée en 2012 par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). Cette loi « [...] traite de l'ensemble des questions relatives à la politique de développement du secteur. L'adoption d'une telle loi [a permis] de garantir la cohérence d'action dans tout le secteur agricole [...] » (MADR, 2019, p.11). A cette loi, s'ajoute la formation professionnelle agricole permettant la formation des jeunes pour une agriculture orientée vers « les cultures industrielles et d'exportation ainsi que des cultures vivrières » (MADR, idem., p.12). Dans ce contexte, le café et le cacao ne sont plus les seules cultures d'exportation en Côte d'Ivoire. A celles-ci, s'ajoutent désormais l'hévéa et le palmier à huile, cultivés en zone forestière, le coton, la canne à sucre et l'anacarde, qui participent au développement socio-économique des populations vivant dans les savanes du Nord de la Côte d'Ivoire (MADR, idem.).

Outre la promotion des cultures pérennes, l'Etat de Côte d'Ivoire a également initié des programmes visant à la promotion des cultures vivrières telles que : le riz, l'igname, le maïs et le manioc afin de faire face à l'insécurité alimentaire, comme le précisent les contributions des acteurs tels que : K.H. Konan et A. A. Adayé, (op.cit.) ; K.M. Kouassi, K. V. Kra et N. F. Kouassi, (2023). Pour sa part, la FAO (2016) avait prévu faire face au déficit alimentaire en proposant des solutions

orientées contre le changement climatique, qui impacte drastiquement la sécurité alimentaire dans les quatre coins du globe. C'est dans ce contexte, que la FAO (op.cit., p. xi), dans sa tentative de trouver des solutions liées à cette problématique, a fait savoir que : « [...] pour éliminer la faim et la pauvreté d'ici à 2030 tout en s'attaquant à la menace que constitue le changement climatique, une transformation profonde des systèmes alimentaires et agricoles sera nécessaire partout dans le monde ». En dépit des actions menées au niveau local, sous-régional et international, la question de l'insécurité alimentaire demeure une réalité sociale, qui peine à connaître un dénouement favorable pour les Etats en général et pour les populations des pays de l'Afrique en particulier (FAO, 2003).

Des constats empiriques montrent en substance, que la Côte d'Ivoire, nonobstant son positionnement favorisé par son littoral et son couvert forestier propices à l'exploitation des cultures vivrières, n'échappe pas à la problématique liée à l'insécurité alimentaire constatée au niveau mondial. En effet, l'étalement des grandes villes ivoiriennes, avec son corollaire de lotissement des terres arabes et des basfonds (FAO, idem.), la prolifération des cultures pérennes, même dans les basfonds réservés à la riziculture, le tout couronné par la cherté des produits vivriers, montrent bien, que la Côte d'Ivoire n'échappe pas à l'insuffisance alimentaire, qui sévit depuis plus d'une vingtaine d'années. A l'instar des autres régions du pays, dans le Nord de la Côte d'Ivoire, précisément dans le Département de Koro, la question de la couverture alimentaire se pose avec acuité (C.Y. Koffie-Bikpo et A. Adayé, 2012). En effet, dans la partie nord du pays, les cultures pérennes, telles que le coton et l'anacarde se développent de façon exponentielle au détriment des cultures vivrières, sensées palier la question de l'insécurité alimentaire.

Toutefois, une étude exploratoire a permis de constater, que la majorité des agriculteurs du Département de Koro a adopté l'introduction de la culture de l'anacarde dans leur pratique agricole. Pour preuve, l'enquête exploratoire a permis d'observer une abondance de plantations d'anacarde. Ainsi la culture de l'anacarde se présente-t-elle comme une opportunité pour les populations du Département de Koro de rompre avec leur situation précaire du fait de la pratique des cultures vivrières.

Le délaissement des cultures vivrières locales au profil des cultures pérennes, surtout pour l'anacarde, pose le problème de la cherté des produits vivriers dans le Nord ivoirien. Ce problème suscite par la même occasion de la curiosité scientifique et conduit conséquemment à poser la question suivante : pourquoi en dépit des risques liés à la pénurie alimentaire et par ricochet à la flambée des prix des produits vivriers, les populations du Département de Koro continuent de s'orienter vers la culture de l'anacarde ? Répondre à cette question revient à analyser les logiques d'action de légitimation de l'adoption de la culture de l'anacarde par les agriculteurs du Département de Koro. Ainsi cette étude est-elle sociologiquement encodée par la théorie du changement social. Cette théorie appréhende la réalité sociale comme : « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire »<sup>1</sup>. Dans le cadre donc de cette étude, il est question de voir comment l'adoption de la culture de l'anacarde a contribué à des transformations au niveau organisationnel, structurel et fonctionnel dans le Département de Koro.

Pour atteindre l'objectif assigné à cette étude, la présente contribution est sous-jacente à la l'élaboration (i) d'une démarche méthodologique, (ii) à la présentation et (iii) à la discussion des résultats.

## 1. Démarche méthodologique

La présente étude s'est déroulée auprès des agriculteurs du Département de Koro, au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire. Le Département de Koro est inscrit dans la région du Bafing, comme en témoigne la carte ci-dessous.

---

<sup>1</sup>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Changement\\_social#:~:text=Le%20changement%20social%20\(ou%20soci%C3%A9tal,%20cours%20de%20son%20histoire%20%C2%BB](https://fr.wikipedia.org/wiki/Changement_social#:~:text=Le%20changement%20social%20(ou%20soci%C3%A9tal,%20cours%20de%20son%20histoire%20%C2%BB)

*Figure n°1 : Carte de Département de Koro*



*Source : INS, 2021*

Le choix porté sur le Département de Koro se justifie par son statut de modèle de réussite de la pratique des cultures vivrières, telles que : le maïs, le mil, le sorgho, etc. Ainsi l'adoption de la culture de l'anacarde se présente-t-elle comme une sorte de transformation et de mutation des systèmes cultureux opérées dans cette localité, dont il convient d'appréhender les motivations.

Trois types d'acteurs ont été concernés par cette étude. Il s'agit notamment : des acteurs institutionnels, des acteurs coutumiers et les ex-producteurs des cultures vivrières, qui ont mué en producteurs d'anacardier. Les acteurs institutionnels sont les responsables et les agents de l'ANADER de la zone de Koro, les Agents de Développement Rural (ADR), la Technicienne Spécialisée (TS) en culture annuelle. Ils constituent la population experte. Les acteurs coutumiers sont : les chefs de village, leur notabilité et les prêtres agraires.

Cette étude, qui se veut qualitative, a mobilisé la technique d'échantillonnage par boule de neige. Cette technique a permis de rencontrer et d'interroger 64 producteurs d'anacarde regroupés en 08 focus groupes réalisés dans 04 villages de la localité que sont : Morifinso,

Nibillo, Sanankoro, et Windou-Koro. Chaque focus groupe était constitué de 08 producteurs d'anacarde. Ainsi 02 focus par village ont-ils été réalisés, dont 01 avec les femmes et 01 autre avec les jeunes. Outre les entretiens de groupes, 34 entretiens individuels ont été réalisés auprès des acteurs ressources. L'effectif d'acteurs ressources interrogés est ventilé de la façon suivante : 03 agents de l'ANADER, 02 agents de l'ADR, 01 technicienne spécialisée en culture annuelle, 04 acteurs coutumiers, 04 prêtres agraires, 10 producteurs d'anacarde et 10 producteurs de vivrier (cf. tableau n°1).

**Tableau n°1 : Récapitulatif des acteurs interrogés**

Acteurs interrogés	Techniques de collecte des données		TOTAL
	Focus groups	Entretiens individuels	
Jeunes	32	00	32
Femmes	32	00	32
ANADER	00	03	03
ADR	00	02	02
TS	00	01	01
Représentants producteurs d'anacarde	00	10	10
Représentants producteurs de vivrier	00	10	10
Prêtres agraires	00	04	04
Chefferie	00	04	04
TOTAL	64	34	98

**Source : Notre enquête 2023**

Au total, 98 acteurs ont été interrogés dans le cadre de cette étude, comme indiqué dans le tableau ci-dessus. A priori, les entretiens de terrain ont été précédés par la recherche documentaire. Outre la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens sont les techniques utilisées pour la collecte des données. Conséquemment, une grille de lecture, une grille d'observation et deux guides d'entretien semi-directif sont les outils, qui ont servi pour la collecte des données. Tous

les entretiens ont été enregistrés par le biais du téléphone portable et accompagnés de prises de notes. Après la collecte des données, les enregistrements et les prises de notes ont été retranscrits, puis synthétisés et classés par thèmes, selon les objectifs spécifiques de l'étude et les exigences de l'analyse de contenu. Décryptées à partir de l'analyse de contenu, les données ont été aussi analysées sous l'angle de la théorie du changement social.

## **2. Présentation des résultats de l'étude**

Les facteurs explicatifs de l'adoption de la culture de l'anacarde dans le Département de Koro se résument en trois points essentiels. Il s'agit notamment : (i) du positionnement des producteurs induit par la mutation culturelle, (ii) l'anacarde comme source de transformations sociales observées au sein de la communauté, (iii) le repositionnement socio-économique des producteurs d'anacarde dans le Département de Koro.

### ***2.1. De la mutation culturelle***

Cette partie du travail met en évidence (i) les raisons du délaissement des cultures vivrières et (ii) l'engouement développé autour de la pratique de la culture de l'anacarde dans le Département de Koro.

#### ***2.1.1. Délaissement des cultures vivrières***

Depuis la période coloniale jusqu'aux années 2000, le coton était quasiment la seule culture pérenne cultivée dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Depuis les années 2000, cette exclusivité dédiée à la culture du coton a connu une rupture avec l'avènement de nouvelles cultures pérennes comme : l'hévéa et l'anacarde, qui ont fait leur apparition dans les pratiques culturelles ivoiriennes. C'est dans cet élan, que l'hévéa a connu un essor en zone forestière et l'anacarde dans les zones de savane. Avant l'adoption de l'anacarde, les cultures vivrières comme le mil, le sorgo, le maïs, la patate, l'igname étaient suffisamment cultivés pour la subsistance des populations locales et celles des autres villes du pays. Cependant, l'adoption de la culture de l'anacarde, dans le Département de Koro a drastiquement modifié la structure des pratiques culturelles de sorte à entraîner l'abandon partiel ou total des cultures vivrières par plusieurs producteurs de vivriers, majoritairement les jeunes et les

femmes. Ce point de vue est étayé par les propos du secrétaire général de la chefferie du village de Morifinso, en ces termes :

Avant, on cultivait le soja, le riz, le coton, le maïs, le mil, la patate. On prenait ça pour se nourrir convenablement et on vendait ça aussi sur le marché. D'autres personnes venaient avec les camions pour ramasser et aller vendre cela à Abidjan. Souvent les usines viennent payer le maïs avec nous. On se débrouillait un peu un peu pour subvenir aux besoins de nos familles.

A en croire le secrétaire du village de Morifinso, la pratique des cultures vivrières permettait aux populations de Koro de subvenir aux besoins quotidiens des populations en général et ceux de leurs différentes familles en particulier. A ce titre, selon les représentations idéologiques, les cultures vivrières étaient considérées comme un moyen de lutte contre la faim, la cherté de la vie et par ricochet de lutter contre l'insécurité alimentaire.

Cependant, depuis les années 2000, avec l'avènement des nouvelles cultures pérennes, comme l'anacarde, les populations du Nord de la Côte d'Ivoire et celles du Département de Koro en particulier se sont converties majoritairement en producteurs d'anacarde au détriment des produits vivriers. Les parcelles, qui jadis servaient à la production du vivrier servent désormais à la culture de l'anacarde. En effet, parmi les producteurs d'anacardiens interrogés, aucun n'a un espace agricole, qui couvre plus de deux hectares pour les cultures substantielles. Toute chose, qui pose le problème de la réduction des terres dédiées à la production des cultures vivrières. Ce choix cultural a pour effets directs la réduction drastique des produits vivriers et par conséquent la cherté des denrées alimentaires de première nécessité.

En dépit des effets non-souhaités de l'adoption de la culture de l'anacarde, les agriculteurs interrogés, majoritairement les jeunes et les femmes pensent, que la rupture avec les cultures vivrières et l'adoption de l'anacarde s'inscrivent dans un processus de production irréversible. Pour ces agriculteurs, la rupture avec les cultures vivrières est justifiée et donc irrévocable. Pour ces derniers, l'adoption de la culture de l'anacarde vient palier la question de la croissance et de la recomposition socio-démographique amplifiée par les vagues migratoires des populations des pays limitrophes, venus du Nord de la Côte d'Ivoire, que sont : le Mali,



la Guinée et le Burkina Faso. A cet effet, le discours du chef de village de Windou-Koro est assez évocateur, quand il affirme ceci :

Maintenant nous sommes nombreux. Avant on n'était pas nombreux donc quand on cultivait nos produits on pouvait se nourrir et vendre un peu. Maintenant nous sommes nombreux. Ce qu'on cultive n'arrive plus à nous nourrir. Ce n'est pas comme si on a abandonné définitivement les cultures vivrières mais avec le changement nous ne pouvons plus résoudre nos problèmes avec les cultures vivrières.

Contrairement aux adultes et aux leaders coutumiers, qui offrent encore des possibilités aux cultures vivrières, les jeunes et les femmes se retrouvent plutôt encastés dans la culture de l'anacarde. Cet enfermement les maintient dans une représentation sociale dans laquelle, les cultures vivrières ne peuvent plus leur permettre de répondre convenablement aux exigences et aux besoins quotidiens de leurs différentes familles. Le non-retour aux cultures vivrières soutenu par les jeunes et les femmes est corroboré par les propos de Monsieur K.M., producteur de la localité de Nibillo.

Les gens viennent souvent dans notre village et nous demandent de cultiver de nouvelles cultures vivrières comme les nouveaux riz, mais nous les refusons. Nous avons cultivé les cultures vivrières depuis longtemps mais n'avons rien eu en retour. Avec l'arrivée de la culture de l'anacarde nous nous en sortons un peu plus. On arrive à mettre nos enfants à l'école acheter des motos. Quand les gens viennent d'ailleurs et nous demandent de cultiver les cultures vivrières comme avant on ne peut plus. Même si c'est vous-même ce que vous avez cultivé depuis longtemps et puis vous n'avez rien eu ça sert à quoi de le cultiver encore.

Bien que, les jeunes et les femmes ont opté pour une situation de non-retour, il n'en est pas de même pour certains agriculteurs, qui continuent de cultiver les cultures vivrières. La totalité des agriculteurs n'ont pas totalement abandonné les cultures vivrières, comme en témoignent les propos d'un producteur de vivriers du village de Morifinso. « *Nous avons commercé à abandonner nos cultures vivrières. C'est vrai que cultive aussi pour manger mais maintenant là si tu ne cultive pas l'anacarde tu ne vas pas pouvoir mettre tes*

*enfants à l'école* », précise D.Y., un ex producteur du vivrier, dans le village de Morifinso.

Au regard des données du terrain, trois types d'agriculteurs ont pu être identifiés dans la localité de Koro. Il s'agit notamment : d'un premier groupe fidélisé dans la pratique des cultures vivrières, un second groupe, dit hybride et un troisième exclusivement dédié à la production et à la vente de l'anacarde. Le rapport du troisième groupe d'acteurs avec la culture de l'anacarde met en évidence son refus de pratiquer les cultures vivrières. Le durcissement de cette position est lié à un contexte factuel et à une dimension socio-démographique. Ainsi, la reconstitution sociologique de la démographie et du peuplement de la localité de Koro sont en partie les facteurs explicatifs de l'adoption de la culture de l'anacarde comme moyen de résilience et de lutte contre la pauvreté.

Dans ces conditions, il convient de retenir, que la lutte contre la pauvreté exacerbée par la reconfiguration socio-démographique a permis à la culture de l'anacarde de prendre de l'ampleur dans le Département de Koro. Aussi la reconversion des agriculteurs dans la pratique de l'anacarde a-t-elle fortement contribué à la création d'un nouveau type de main d'œuvre locale abondante et différenciée.

### ***2.1.2. Une main d'œuvre abondante et différenciée***

A la faveur de l'adoption de la culture de l'anacarde, une main d'œuvre locale nouvelle a vu le jour dans le Département de Koro et gagne du terrain dans la production de l'anacarde. Cette nouvelle main d'œuvre a pour rôle de participer à l'accroissement de la productivité et les rendements des producteurs de Koro. Cette main d'œuvre locale se veut abondante et différenciée en raison du nombre, de la qualité et de la période de mise à contribution dans le processus de production de l'anacarde. En effet, les données ont permis d'identifier comme main d'œuvre des autochtones et des allogènes maliens, guinéens et burkinabè. A ceux-là, s'ajoutent des jeunes autochtones non-résidents (filles et garçons), qui sont pour la plupart des élèves, des étudiants et des jeunes exerçant à leur propre compte ou non dans le secteur informel.

La mise en scène de ces différents acteurs est définie, pendant les vacances pour les élèves, les étudiants et même pour les fonctionnaires-stagiaires et à une période déterminée dans l'année, pour les acteurs intervenant dans le secteur informel. Vu sous cet angle, l'adoption de la culture de l'anacarde se positionne comme un facteur d'employabilité et

de maintien des jeunes restés à Koro et de retour aux sources pour les jeunes partis dans un eldorado interne. Dans ces conditions, la culture de l'anacarde, qui a été introduite dans la partie Nord de la Côte d'Ivoire pour résoudre la question de la déforestation s'est perçue comme un véritable moyen de lutte contre la pauvreté dans le Département de Koro. « *L'anacarde rappelons-le a été introduit en Côte d'Ivoire pour le reboisement et pour lutter contre l'érosion dans la région du nord mais aujourd'hui on constate que les populations de Koro ont pratiquement tous laisser pour l'anacarde.* », fait remarquer Monsieur Y.B., agent de l'ANADER.

Présentée comme une des solutions pour faire face à un problème écologique, la culture de l'anacarde a fini par être adoptée par les populations du Nord en général et celles de Koro en particulier, afin de sortir de la pauvreté. Outre les facteurs socio-démographiques et le retour aux sources (main d'œuvre différenciée), l'adoption de la culture de l'anacarde est également légitimée par le fait qu'elle nécessite très peu de moyens financiers et d'efforts physiques par rapport aux autres cultures pérennes comme : le coton et la mangue. A ce sujet, C.M., un jeune producteur du village de Sanankoro a laissé entendre ceci : « *La culture de l'anacarde est moins fatiguant. Avant on cultivait le coton on n'avait pas les moyens pour entretenir nos cotons et physiquement ça demandait beaucoup d'efforts parce que chaque jour on devrait aller au champ. Avec l'anacarde c'est plus facile* ». Ainsi la pratique de la culture de l'anacarde se présente-t-elle comme une activité moins couteuse, moins contraignante et rassembleuse. Elle a également contribué à la transformation et à la redynamisation sociale des rapports sociaux de production dans le Département de Koro.

## ***2.2. Adoption de la culture de l'anacarde et transformations sociales dans le Département de Koro***

L'adoption de la culture de l'anacarde a contribué à la transformation des rapports sociaux de production, dans le Département de Koro. Ainsi des formes de solidarités ont-elles vu le jour, autour et au sein de la production et de la vente de l'anacarde, dans cette localité du Nord de la Côte d'Ivoire.

### ***2.2.1. Création et redynamisation des sociétés coopératives dans le Département de Koro***

Au profil de l'adoption de la culture de l'anacarde, plusieurs sociétés à vocation coopératives ont été créés dans le Département de Koro. La

multiplicité et la diversité des acteurs de la filière n'a pas impacté de façon négative la solidarité autour et au sein de la production et de la vente de l'anacarde. Bien au contraire, cette diversité d'acteurs a été positivement capitalisée pour fédérer les différents acteurs des coopératives agricoles. Il est vrai que des coopératives agricoles existaient déjà, dans les filières du coton, de mangue et du vivrier. Cependant, avec l'avènement de l'anacarde, la création des sociétés à vocation coopérative liée à cette filière a connu une croissance exponentielle dans la localité de Koro, avec l'aide des ONG et de l'ANADER, créant ainsi des liens de complémentarité entre les producteurs, d'une part, et entre les vendeurs, d'autre part.

Dans ces conditions, il convient d'affirmer, que l'adoption de la culture de l'anacarde a contribué au renforcement de la solidarité entre les producteurs et les vendeurs d'anacarde dans la localité. La manifestation de cette forme de solidarité se traduit dans les propos de Monsieur K.F, président de groupement, dans la localité de Windou-Koro, en ces termes : « *Avant on n'était pas uni comme maintenant. Chacun cultivait sa chose et chacun était dans ses activités. [...] On vend notre produit ensemble, on sait un peu ce que l'autre gagne. L'anacarde nous a permis de mieux nous entendre.* ». L'analyse de ce discours permet d'affirmer, que l'adoption de la culture a permis aux acteurs de la filière de l'anacarde de la localité de Koro de restructurer leurs rapports sociaux de production et familiaux. Aussi convient-il de noter, que l'adoption de la culture de l'anacarde a permis le renforcement de la cohésion sociale entre les intervenants de la filière et entre les différentes communautés. « *Au-delà de ce qu'on gagne, on doit admettre que la culture de l'anacarde a permis à certaine famille de se réconcilier grâce aux coopératives qui ont été créés au sein du village* », précise D.L., membre d'une coopérative du village de Nibillo. Comme les données de l'étude permettent de constater, l'adoption de la culture de l'anacarde dans cette localité de la Côte d'Ivoire n'est pas sous-jacente à une maîtrise de la technicité, mais bien plus fondée sur la déconstruction et la reconstruction des rapports sociaux de production et sur la restructuration des liens sociaux.

### **2.2.2. Soutien intercommunautaire**

Outre la création des sociétés coopératives nées à la faveur de la culture de l'anacarde, une autre forme de solidarité et d'entraide s'est développée entre les différentes communautés vivant dans le Département de Koro. En effet, la culture de l'anacarde a permis de

regrouper différents acteurs du secteur de l'anacarde dans différentes sociétés coopératives. Ainsi l'adoption de la culture de l'anacarde constitue-t-elle pour les populations, en général, et les producteurs d'anacardes, en particulier, un réel point de départ de la redynamisation et de l'émergence de la solidarité communautaire des populations rurales du Département de Koro. « Grâce à la culture de l'anacarde, nous nous entendons avec les villages voisins. Souvent même quand on n'arrive pas à vendre nos produits, on approche les villages d'à côté pour qu'ils puissent nous aider à vendre nos anacardes » a fait savoir G.D., jeune producteur d'anacarde dans le village de Morifinso. En plus des sociétés coopératives légalement constituées, subsistent des groupes de producteurs, en association avec des leaders communautaires, qui organisent aussi la vente de la production, en proposant aux acheteurs et/ou aux pisteurs des prix « acceptés » aux producteurs. Ces organisations informelles constituées et concurrentes des coopératives légales ont le mérite d'émerger sur la base d'une forte légitimité locale, développée et entretenue par leurs leaders, auprès des producteurs non-affiliés aux coopératives. Peu importe le statu de l'organisation, l'essentiel pour les producteurs d'anacarde, c'est de se sentir aidés, encadrés et soutenus sans contraintes par les membres de la communauté.

### ***2.3. Repositionnement socio-économique des producteurs d'anacarde de Koro***

Les lignes précédentes de cet article sont parvenues à montrer, que la culture de l'anacarde constitue une véritable menace de la production extensive du vivrier dans le Département de Koro. Cette menace est perceptible au niveau de l'occupation dominante des plantations d'anacardiens sur celles des vivriers. Elle est encore plus manifeste dans la mesure où, l'adoption de l'anacarde a participé à modifier non seulement l'agrosystème mais aussi et surtout, à déconstruire et à reconstruire le système de propriété et de location des terres cultivables dans le Département de Koro. En revanche, l'adoption de cette culture a contribué au retour et au maintien de certains jeunes de la localité et à la monopolisation de ces bras valides par la production et la commercialisation de l'anacarde.

Au début des années 2000, la dimension socio-économique de l'adoption de la culture de l'anacarde a commencé à abonder dans le Nord de la Côte d'Ivoire et surtout dans le Département de Koro.

Considérée dans les années 1980, comme la riposte au problème écologique et environnemental auquel s'exposait le Nord ivoirien, la pratique de la culture de l'anacarde a pris une ascension socio-économique assez remarquable. En raison de la redéfinition, des représentations symboliques, idéologiques et axiologiques associées à la culture de l'anacarde, plusieurs structures socio-économiques ont vu le jour dans le Département de Koro. En effet, la production et la vente de l'anacarde ont occasionné la création de structures de stockage, d'entretien et de transports dédiées à l'anacarde. Ces structures intervenant dans la chaîne de production et de commercialisation de l'anacarde ont participé à la professionnalisation de la filière ; permettant ainsi, aux jeunes du Département de se repositionner socialement. Le repositionnement social des jeunes est perceptible à travers la rupture du contrôle parental et de l'autonomisation économique de ceux-ci vis-à-vis de leurs aînés sociaux. C'est dans cette optique, que Monsieur S.R., agent de l'ANADER a laissé entendre que : « *Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, en plus du café et du cacao, on parle aussi de l'anacarde, qui joue un grand rôle dans la vie des jeunes. [...] grâce à l'anacarde, des jeunes arrivent à s'occuper de leurs familles* ». Avec les propos de cet agent de l'ANADER, il est justifié et légitime d'affirmer, que la culture de l'anacarde est devenue aujourd'hui la priorité et la principale culture de rente dans la localité de Koro. Ainsi l'adoption de la culture de l'anacarde se positionne-t-elle dorénavant comme un moyen de revalorisation des conditions socio-économiques des agriculteurs.

Le repositionnement des jeunes agriculteurs est également manifeste avec la déconstruction et la reconstruction de leurs rapports aux autres. Rapports dans lesquels, jadis dominés, ils sont désormais perçus comme étant les dominants, en raison des dons et des présents qu'ils offrent au cours des célébrations religieuses, des cérémonies de réjouissances et autres occasions communautaires. Avec la théorie du genre, le repositionnement socio-économique des jeunes femmes a aussi occasionné une révision des positionnements initiés au sein des sociétés coopératives mixtes, regroupant à la fois les hommes et les femmes. « *À côté des plantations des hommes, nous les femmes font nos plantations. Et petit à petit nous agrandissons la parcelle. Cette méthode a permis à plusieurs femmes d'être aujourd'hui des propriétaires de plantations d'anacarde* », précise A.C., une jeune femme productrice d'anacardier dans le village de Windou-Koro. La culture de l'anacarde participe pour ainsi dire à la réduction progressive

des écarts et disparités sociales au sein des différentes communautés. Les activités développées et entretenues autour de la production et la commercialisation de l'anacarde sont de nature à permettre aux femmes de siéger, dans les mêmes organisations avec les hommes.

En plus du nivèlement des statuts sociaux occasionné par l'adoption de la culture de l'anacarde, le Département de Koro a connu des transformations au niveau de l'habitat. Avant l'adoption de l'anacarde dans le Nord de la Côte d'Ivoire, les habitats étaient majoritairement des cases rondes aux toits en feuilles de raphia, communément appelés « feuilles de papo ». Cependant, avec l'avènement de cette culture, les producteurs s'offrent des maisons décentes en géo-béton et en briques. Cette transformation sociale est confirmée par les propos de D.M., producteur d'anacarde, résident dans le village de Windou-Koro, en ces termes : « *Nous remercions le Seigneur, qui nous a envoyé l'anacardier. Avec cette culture-là, aujourd'hui, nous construisons des maisons en dur. [...]. La plupart des habitations sont coiffées de tôles* ». Il ressort des propos de ce producteur, que la culture de l'anacarde a porté et boosté la transformation de l'habitat chez les producteurs d'anacarde.

Au regard des résultats susmentionnés, il convient de retenir, que sous la pression des flux migratoires, la restructuration socio-démographique de la population du Département de Koro, les agriculteurs ont opté pour une rupture, partielle ou totale, selon le niveau d'adoption de l'anacarde avec les cultures vivrières. Bien que, l'adoption de la culture de l'anacarde croise les représentations symboliques, idéologiques et axiologiques de la majorité des agriculteurs, le délaissement des cultures vivrières au profil de l'anacarde a contribué à l'encastrement et au maintien des populations du Département de Koro dans une série d'inflation, et par ricochet, dans un état d'insécurité alimentaire sans précédent.

### **3. Discussion des résultats**

Cette étude sur l'adoption de la culture de l'anacarde est parvenue à montrer, que la pratique de la culture de l'anacarde croise les présentations symboliques, idéologiques et axiologiques des populations rurales du Département de Koro. Perçue au cours des années 1980, comme la solution appropriée à la sauvegarde du paysage des régions du Nord de la Côte d'Ivoire, l'appropriation de la culture de l'anacarde par les agriculteurs, du Nord ivoirien, s'est muée en un intérêt socio-

économique. Cette dimension socio-économique induite par l'adoption de l'anacarde trouve sa légitimité dans l'évolution et la reconfiguration socio-démographique de la population du Département de Koro. Ainsi la population a-t-elle subi des transformations et des mutations sociales, produites et reproduites premièrement par la déconstruction et la reconstruction des rapports sociaux de production, deuxièmement par la redynamisation des liens de solidarité et troisièmement contribué par la même occasion à l'encastrement des populations du Département de Koro, dans la cherté de la vie, et par conséquent, à les maintenir dans un environnement d'insécurité alimentaire.

Cette étude est parvenue à montrer, que l'adoption de la culture de l'anacarde a occasionné des changements dans les rapports sociaux de production dans le Département de Koro. Suite à l'intérêt socio-économique suscité par la commercialisation de l'anacarde, plusieurs jeunes de la région (filles et garçons), en général et du Département de Koro, en particulier, se sont investis dans la filière, en qualité de producteurs ou de main d'œuvres saisonnière locales. La ruée des jeunes dans la filière de l'anacarde a conduit à une reconversion totale pour les jeunes et partielle pour les adultes. Ainsi les résultats de cette recherche ont-ils mis en exergue le caractère sélectif dans l'adoption de la culture de l'anacarde. En effet, contrairement aux adultes, la quasi-totalité des jeunes ont opté pour une rupture irréversible avec les cultures vivrières. Vu sous cet angle, les résultats de cette étude confirment ceux des travaux des auteurs, tels que : L.M. Lefranc (2008) ; A. Kumbamu (2010) ; G. M. Ouattara (2017) ; C. Compagnone (2019). Dans cette perspective, G. M. Ouattara (op.cit., p.13) a affirmé, que : « La perception de l'adoption des bonnes pratiques agricoles est une fonction décroissante de l'âge. Les plus jeunes producteurs ont une prédisposition à l'acceptation des innovations par rapport aux producteurs plus âgés [...] ». La forte présence des jeunes justifiée par la main d'œuvre abondante et différenciée, qu'ils constituent a fortement contribué à la restructuration des rapports sociaux de production dans la filière de l'anacarde dans le Département de Koro.

Les jeunes du Département de Koro sont donc parvenus à imposer aux autres classes de la communauté, leur façon de penser l'agriculture. Ce changement social a suscité à son tour des reconfigurations dans le champ des sociétés coopératives à vocation agricole et a entraîné par la même occasion, des transformations organisationnelles, structurelles et



fonctionnelles dans le Département de Koro. Le système des relations développé et entretenu s'est donc redynamisé avec l'avènement de la culture de l'anacarde. En effet, les sociétés coopératives sont devenues des lieux privilégiés de la manifestation de la solidarité entre les agriculteurs fédérés au sein d'une même coopérative. Outre l'assistance apportée dans les travaux champêtres entre les membres d'une même organisation, les agriculteurs s'assistent mutuellement en cas d'évènements heureux et/ou malheureux. La mutualisation des actions développées au sein des sociétés coopératives se prolonge, également en dehors des organisations, pour s'étendre jusqu'au niveau familial et communautaire. Ce fonctionnement communautaire s'inscrit dans la théorie de la solidarité mécanique, développée par E. Durkheim (1893), dont le principe fondamental est d'instaurer et d'entretenir la cohésion sociale au sein de la communauté. Comme cette étude permet de le constater, que l'adoption de la culture de l'anacarde n'a pas contribué à la décomposition des liens sociaux. Bien au contraire, elle a plutôt contribué au renforcement des liens sociaux, qui existaient déjà entre agriculteurs dans la localité de Koro. Ce résultat est en lien avec celui obtenu par Mlan et al (2021, p. 221). En effet, ils soutiennent que : « Les migrants de retour dans l'arène foncière des localités du Centreouest contribuent à divers niveaux au développement de leurs villages ou villes », au niveau économique, politique et social. Cependant, Ce résultat contraste avec celui des travaux de C. Compagnone (op.cit.). Dans son étude, l'auteur est arrivé à démontrer comment des changements de pratiques dans l'agriculture sont sources des contestations entre les différents bénéficiaires. A cet effet, il précise en substance, que :

[Les] agriculteurs de type bananier « familial » ou « entrepreneurial » [...] sont dans une logique de maintien ou de renforcement de la production de bananes, alors que la périphérie est composée d'agriculteurs de type « sociétaire » ou « diversifié » en cours de changement d'orientation de production. Une forme de contestation de la norme dominante « faire de la banane » s'opère par des individus à la périphérie (C. Compagnone, op.cit., p.135).

Si les résultats des travaux de C. Compagnone (op.cit.) ont décelé la rupture des liens sociaux entre les acteurs de la filière de banane en Guadeloupe, il n'en est pas de même pour les agriculteurs du Département de Koro. Au contraire, cette étude a permis de constater le

renforcement de la cohésion sociale entre les agriculteurs et entre les communautés. Ce climat du vivre ensemble a entraîné l'émergence de plusieurs opérateurs économiques intervenant dans la filière anacarde et contribuer pour ainsi dire au repositionnement socio-économique des jeunes agriculteurs. Ainsi cette étude soutient le point de vue selon lequel l'adoption de la culture de l'anacarde a fortement contribué à l'amélioration des conditions de vie des jeunes agriculteurs du Département de Koro.

L'adoption de la culture de l'anacarde a entraîné la disparition de certains éléments de la tradition. Au niveau des prestations sociales, l'adoption de l'anacarde a occasionné l'abandon et la perte d'autres formes de solidarité héritées des ancêtres, telles que : la chasse en commun et la pêche traditionnelle. Ces pratiques qui avaient lieu généralement en saison sèche, ont cédé la place au ramassage des noix de cajou. Toute chose, qui montre que des changements et des transformations sociales se sont opérées dans les moments de jeux et de loisirs. Aussi, la pratique de la culture du coton et celle du vivrier, qui ont fait la fierté et le rayonnement des paysans dans le Département de Koro, sont en train de disparaître au profit de l'anacarde. Bien que, l'adoption de la culture de l'anacarde ait contribué au repositionnement socio-économique de la majorité des jeunes agriculteurs, elle masque en elle-même les germes de la cherté de la vie et de l'insécurité alimentaire dans le Département de Koro. Ainsi les résultats mettent-ils en exergue les effets pervers de l'adoption des cultures pérennes par les populations locales. Dans cet ordre d'idées, les résultats de cette étude rejoignent ceux des travaux de : K.H. Konan et A. A. Adayé, (op.cit.) ; K.M. Kouassi, K. V. Kra et N.F. Kouassi, (op.cit.) ; O. G. N. Njiembokué (2021), etc. Pour ces auteurs, principalement avec K.H. Konan et A. A. Adayé, (op.cit.), les cultures pérennes ne peuvent en aucun cas remplacer les cultures vivrières de façon durable. C'est justement à ce titre, qu'ils ont affirmé que :

[...] le revenu tiré de la conversion d'un système d'agriculture de subsistance vers une agriculture de rente ne compense pas la perte des produits vivriers cultivés localement. De même, l'argent obtenu de la vente des produits agricoles demeure insuffisant pour acheter de la nourriture en quantité et en qualité suffisante (K.H. Konan et A. A. Adayé, op.cit., p.52).



sur la cherté des denrées alimentaires dans le Département de Koro et dans toutes les zones à économie de plantation.

## Références bibliographiques

**Compagnone Claude** (2019), *Sociologie des changements de pratiques en agriculture : L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs*. Nouvelle édition [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 146p. (généré le 07 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/quæ/29860>>. ISBN : 9782759231447. Consulté le 17 février 2024.

**Durkheim Emile** (1893): [https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9\\_m%C3%A9canique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9_m%C3%A9canique). Consulté le 20 février 2024.

**FAO** (2003), *Gestion pour la fertilité des sols pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne*, 63p. <https://www.fao.org/3/X9681F/X9681F00.htm>. Consulté le 22 janvier 2024.

**FAO**, (2016), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*, 214p. <https://www.fao.org/3/i6030f/i6030f.pdf>. Consulté le 17 janvier 2024.

**Koffie-Bikpo Céline Yolande et Adayé Akoua Assunta** (2012), « La problématique de la sécurité alimentaire face à un développement agricole en pleine mutation dans le Bas Sassandra », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, EDUCI, n°2, 2012, pp.16-37.

**Konan Kouamé Hyacinthe et Adayé Akoua Assunta** (2020), : « Mutations agricoles et sécurité alimentaire à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d'Ivoire, Dynamiques spatiales et développement », *Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales*, pp.44-61.

[https://www.researchgate.net/publication/346060554\\_MUTATIONS\\_AGRICOLES\\_ET\\_SECURITE\\_ALIMENTAIRE\\_A\\_TIORONIARADOUGOU\\_AU\\_NORD\\_DE\\_LA\\_COTE\\_D'IVOIRE](https://www.researchgate.net/publication/346060554_MUTATIONS_AGRICOLES_ET_SECURITE_ALIMENTAIRE_A_TIORONIARADOUGOU_AU_NORD_DE_LA_COTE_D'IVOIRE). Consulté le 10 février 2024.

**Kouassi Koffi Moïse, Kra Kouakou Valentin et Kouassi N'goran François** (2023), « Problématique de la sécurité alimentaire sous l'impulsion des systèmes agricoles pérennes dévoreurs d'espace dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire », *Revue Akofena*, Varia n°10, Vol.1, pp.103-116. <https://www.revueakofena.com/wp->

content/uploads/2023/11/09-T10v01-10-Koffi-Moise-KOUASSI-Kouakou-Valentin-KRA-NGoran-Francois-KOUASSI\_103-116.pdf. Consulté le 05 février 2024.

**Kumbamu Ashok** (2010), « La rencontre du savoir mondial : déqualification des agriculteurs, crise socioécologique, et diffusion de semences génétiquement modifiées à Warangal (Inde) », *Revue internationale des sciences sociales*, /1 (n° 195), Éditions Érès, pp. 31-45. <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2010-1-page-31.htm&wt.src=pdf>. Consulté le 18 février 2024

**Lefranc Luc Maille** (2008), *Conditions d'adoption et impacts des innovations technologiques dans le cadre du bananier plantain au sud du Cameroun*, Mémoire de fin d'études, 178p. <https://agritrop.cirad.fr/570082/>. Consulté le 17 janvier 2024.

**Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)** (2019), *Journée de l'administration délocalisée, Le PNLA2 pour une croissance agricole soutenue*, 8ème édition, 32p. [https://agriculture.gouv.ci/accueil/details\\_dossier/jaad-2019-journes-de-ladministration-agricole-dlocalise](https://agriculture.gouv.ci/accueil/details_dossier/jaad-2019-journes-de-ladministration-agricole-dlocalise). Consulté le 20 janvier 2024.

**Mlan Konan Séverin**, (2021), « Dynamiques foncières et encastrement des marchés en Côte d'Ivoire : la fin du dogme du « Baoulé travailleur et non vendeur de terre » ? *European Scientific Journal*, Vol.17, No.2, pp191-207

**Mlan Konan Séverin, Yao Kouassi Ernest et Zamblé Bi Zamblé Boris** (2021), « Retour d'émigration, Enjeux Fonciers et Défi de Développement à Zoukougbeu et Gregbeu (Centre-ouest, Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, 17 (32), pp236-256.

**Njiembokue Njupuen Octavie Ginette** (2021), *Insécurité alimentaire et Stratégies d'adaptations dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun*, Thèse de Géographie, Université de Yaoundé I (Cameroun), 475p. <https://theses.hal.science/tel-03644683/>. Consulté le 19 janvier 2024.

**Ouattara Gnré Mariam**, (2017), « Les déterminants de l'adoption de certaines bonnes pratiques culturales avant récolte de la noix de cajou en Côte d'Ivoire », *IOSR Journal of Economics and Finance (IOSR-JEF)*, e-ISSN: 2321-5933, p-ISSN: 2321-5925. Volume 8, Issue 3 Ver. I (May. - June. 2017), pp.08-15. [www.iosrjournals.org](http://www.iosrjournals.org). Consulté le 12 février 2024.

**Oxfam France** (2023) : <https://www.oxfamfrance.org/agriculture-et-securite-alimentaire/faim-dans-le-monde-causes-consequences-solutions/#:~:text=Conflits%2C%20changements%20climatiques%2C%20in%C3%A9galit%C3%A9s%20%3A,personnes%20dans%20le%20monde%207>. Consulté le 18 février 2024.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Changement\\_social#:~:text=Le%20changement%20social%20\(ou%20soci%C3%A9tal,le%20cours%20de%20son%20histoire%20%C2%BB](https://fr.wikipedia.org/wiki/Changement_social#:~:text=Le%20changement%20social%20(ou%20soci%C3%A9tal,le%20cours%20de%20son%20histoire%20%C2%BB). Consulté le 02 avril 2024.